

## Saviez-vous que...

- La « Loi du 1 % » oblige les grandes entreprises (avec une masse salariale supérieure à 2 millions de dollars) à investir l'équivalent d'au moins 1 % de leur masse salariale en activités de formation. Le seuil d'assujettissement à la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre est de 2 millions de dollars depuis 2016.<sup>1</sup>
- Au Québec, 74 % des travailleurs déclarent utiliser des formations « informelles » pour développer leurs compétences.<sup>1</sup>

## Les défis

1. Avant de débiter en emploi, les nouveaux employés doivent avoir reçu une formation sur certaines connaissances et compétences nécessaires à l'exécution de leurs tâches.
2. Les formations en présentiel sont moins populaires auprès des participants puisqu'elles engendrent des déplacements et sont proposées à un moment précis.
3. Les formations en ligne ne sont pas toujours adaptées au contexte d'apprentissage à distance.

*Il faut identifier comment réaliser efficacement la formation à distance.*

## Les pistes de solution

1. **Faire l'inventaire des contenus des formations existantes.**  
Avant de créer du nouveau matériel, vérifiez les contenus existants, car un grand nombre pourra être adapté à la formation en ligne.
2. **Créer un comité réunissant des représentants des différentes sphères d'expertise de l'entreprise.**
3. **Identifier les contenus qui requièrent une expérimentation physique et ceux, plus « théoriques », qui seront plus adéquats pour un apprentissage en ligne.**  
Les compétences qui sont associées à la manipulation d'outils ou à des interactions humaines (ex. : services à la clientèle) sont souvent plus adaptées à un contexte d'apprentissage en présentiel.
4. **Prévoir un système d'autoévaluation permettant aux apprenants de valider les compétences acquises.**
5. **S'assurer que le contenu soit accessible comme référence après la formation.**
6. **Dans un contexte d'accueil et d'intégration, compléter la formation en ligne avec des activités en présentiel permettant de développer des liens sociaux.**
7. **Mesurer l'efficacité de la formation en ligne et réajuster les contenus en conséquence.**  
Les contenus de la formation en ligne ne doivent pas être figés, ils doivent être évolutifs.

Source :

1. cirano.qc.ca/files/publications/2020CH-08.pdf

Avec la participation financière de :

Québec 

Découvrez d'autres épisodes de Vecteur H sur [facteurh.com/vecteur-h](http://facteurh.com/vecteur-h)

Visionnez l'épisode

